

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 MAI 2026 : RÉSULTATS DES VOTES

Paris, le 27 mai 2026

### Résultat du vote des résolutions

- Nombre d'actions composant le capital : 744 394 214
- Nombre d'actions ayant le droit de participer au vote : 729 991 224
- Nombre d'actions ayant participé au vote : 474 425 564
- Nombre de droits de vote attachés aux actions ayant participé au vote : 502 310 065
- Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 30 927
  
- Quorum : 64,99 %

	Résolutions	Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
1	Approbation des comptes consolidés annuels de l'exercice 2025	493.649.782	99,10%	4.467.448	0,90%	4.192.835	0,83%
2	Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice 2025	493.622.511	99,13%	4.322.926	0,87%	4.364.628	0,87%
3	Affectation du résultat 2025 ; fixation du dividende	491.923.220	98,21%	8.957.156	1,79%	1.429.689	0,28%
4	Approbation du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	499.711.638	99,79%	1.041.712	0,21%	1.556.715	0,31%
5	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	465.847.894	93,43%	32.767.327	6,57%	3.694.844	0,74%
6	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général et du Directeur général délégué, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	358.370.467	73,17%	131.404.067	26,83%	12.535.531	2,50%
7	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	466.870.388	93,63%	31.763.182	6,37%	3.676.495	0,73%
8	Augmentation du montant annuel global de la rémunération des administrateurs	462.941.519	92,64%	36.772.837	7,36%	2.595.709	0,52%

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
9	Approbation des informations relatives à la rémunération de chacun des mandataires sociaux requises par l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce	462.841.944	92,70%	36.442.262	7,30%	3.025.859	0,60%
10	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2025 à M. Lorenzo Bini Smaghi, Président du Conseil d'administration, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce	466.321.472	93,38%	33.070.197	6,62%	2.918.396	0,58%
11	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2025 à M. Slawomir Krupa, Directeur général, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce	455.738.642	91,44%	42.677.528	8,56%	3.893.895	0,78%
12	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2025 à M. Pierre Palmieri, Directeur général délégué, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce	457.686.037	91,96%	40.025.947	8,04%	4.598.081	0,92%
13	Avis consultatif sur la rémunération versée en 2025 aux personnes régulées visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier	482.847.107	97,84%	10.676.020	2,16%	8.786.938	1,75%
14	Ratification de la cooptation de Mme Laura Barlow en qualité d'administratrice et renouvellement de son mandat	480.812.431	98,60%	6.847.261	1,40%	14.650.373	2,92%
15	Nomination de Dame Clara Furse en qualité d'administratrice en remplacement du mandat de M. Lorenzo Bini Smaghi	481.790.981	98,79%	5.900.838	1,21%	14.618.246	2,91%
16	Renouvellement de M. Jérôme Contamine en qualité d'administrateur	468.716.038	95,88%	20.164.315	4,12%	13.429.712	2,67%
17	Renouvellement de Mme Diane Côté en qualité d'administratrice	462.142.587	94,69%	25.894.774	5,31%	14.272.704	2,84%
18	Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'acheter des actions ordinaires de la Société dans la limite de 10 % de son capital	492.066.066	98,39%	8.060.633	1,61%	2.183.366	0,43%
19	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de ses filiales et/ou par incorporation	471.722.766	94,37%	28.159.373	5,63%	2.427.926	0,48%

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
20	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public, autre que celles visées à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de ses filiales	476.424.052	95,37%	23.124.750	4,63%	2.761.263	0,55%
21	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription pour rémunérer des apports en nature consentis à la Société	475.333.192	95,17%	24.108.912	4,83%	2.867.961	0,57%
22	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'obligations super-subordonnées convertibles en actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public visée à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier	466.912.901	93,50%	32.437.184	6,50%	2.959.980	0,59%
23	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder avec suppression du droit préférentiel de souscription à des opérations d'augmentation de capital ou de cession d'actions réservées aux personnes éligibles des entités adhérentes des plans d'épargne, d'entreprise ou de groupe, de Société Générale	494.106.558	98,79%	6.063.693	1,21%	2.139.814	0,43%
24	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance, existantes ou à émettre, sans droit préférentiel de souscription, au profit des personnes régulées visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier ou assimilées	473.536.195	95,66%	21.463.692	4,34%	7.310.178	1,46%
25	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance, existantes ou à émettre, sans droit préférentiel de souscription, au profit des salariés autres que les personnes régulées visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier ou assimilées	486.864.945	98,29%	8.493.843	1,71%	6.951.277	1,38%
26	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'annuler des actions ordinaires détenues par la Société dans la limite de 10 % de son capital par période de 24 mois	487.508.854	98,03%	9.776.820	1,97%	5.024.391	1,00%
27	Modification des statuts pour prévoir que le mandat initial de l'administrateur coopté prend fin à l'assemblée générale ratifiant la cooptation	497.058.922	99,61%	1.940.314	0,39%	3.310.829	0,66%

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
28	Modification des statuts pour prévoir que le candidat au mandat d'administrateur représentant les salariés actionnaires (ARSA) sera, à l'avenir, élu avec un second remplaçant de même sexe afin de tenir compte de l'ordonnance n°2024-934 du 15 octobre 2024 portant transposition de la directive (UE) 2022/2381 du Parlement européen et du Conseil du 23 novembre 2022 relative à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes parmi les administrateurs des sociétés cotées	497.806.034	99,59%	2.024.713	0,41%	2.479.318	0,49%
29	Modification des statuts pour supprimer les passages évoquant la possibilité qu'une même personne cumule les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général pour tenir compte de la directive (UE) 2024/1619 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2024 dite « CRD VI » modifiant la directive (UE) 2013/36 en ce qui concerne les pouvoirs de surveillance, les sanctions, les succursales de pays tiers et les risques ESG	497.862.213	99,59%	2.065.985	0,41%	2.381.867	0,47%
30	Pouvoirs pour les formalités	498.433.293	99,73%	1.327.934	0,27%	2.548.838	0,51%

(\*) Le pourcentage de l'abstention est calculé par rapport à l'ensemble des voix des actionnaires ayant participé à l'Assemblée (pour, contre et abstention)